



Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française

Matière : Didactique de l'Écrit

Semestre : 02

Niveau : Master 1

Option : Didactique du Français Langue Etrangère

Enseignant : Dr. AMEUR Azzeddine

E-mail : azzeddine.ameur@univ-msila.dz

---

Cours N° 03

Evaluation l'écrit en classe

1. Définitions :

De son étymologie, évaluer vient du mot « *value* » de l'ancien français qui signifie valeur ou porter un jugement de valeur.

En didactique

*Évaluer* signifie

- Mesurer ou juger de leurs performances, les compétences orale et écrite des apprenants placés dans des situations simulées de communications, puisque l'objectif final de l'apprentissage du français est d'apprendre à communiquer (...) l'évaluation doit être ajustée aux objectifs que se sont fixé les apprenants : on délimite les objectifs d'un cours et on mesure périodiquement et en fin d'apprentissage, les résultats obtenus au tamisage de ces objectifs (Robert, 2008 p. 84).
- *Recueillir un ensemble d'informations et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères en vue de prendre une décision* (Rogiers, et al., 2010).
- *Une estimation par une note d'une modalité ou d'un critère considéré dans un comportement ou un produit* » (De Landsheere, 1974)
- *Bien avant de réguler les apprentissages, l'évaluation régule le travail, les activités, les rapports d'autorité et la coopération en classe et pour une part les relations entre la famille et l'école ou entre professionnels de l'éducation* » (Hadji, 2012)

## **2. L'évaluation critériée :**

Dans les approches modernes d'enseignement-apprentissage, l'évaluation se fait avec des critères se référant aux compétences et aux objectifs assignés aux programmes.

### **2.1.C'est quoi un critère ?**

- Un critère est une qualité, un regard que l'on porte
- Les critères sont fixés de commun accord entre les partenaires
- Ils peuvent être ajustés en cours de route
- Les critères sont précisés par des indicateurs

### **2.2.C'est quoi un indicateur ?**

- Les indicateurs sont des éléments que l'enseignant observe pour évaluer à quel point la production d'un apprenant respecte et remplit les critères donnés.
- Ils décrivent et explicitent le critère.
- Ils permettent de ne pas sanctionner deux fois la même erreur.
- Ils sont formulés dans une grille d'évaluation sous forme d'une phrase déclarative.

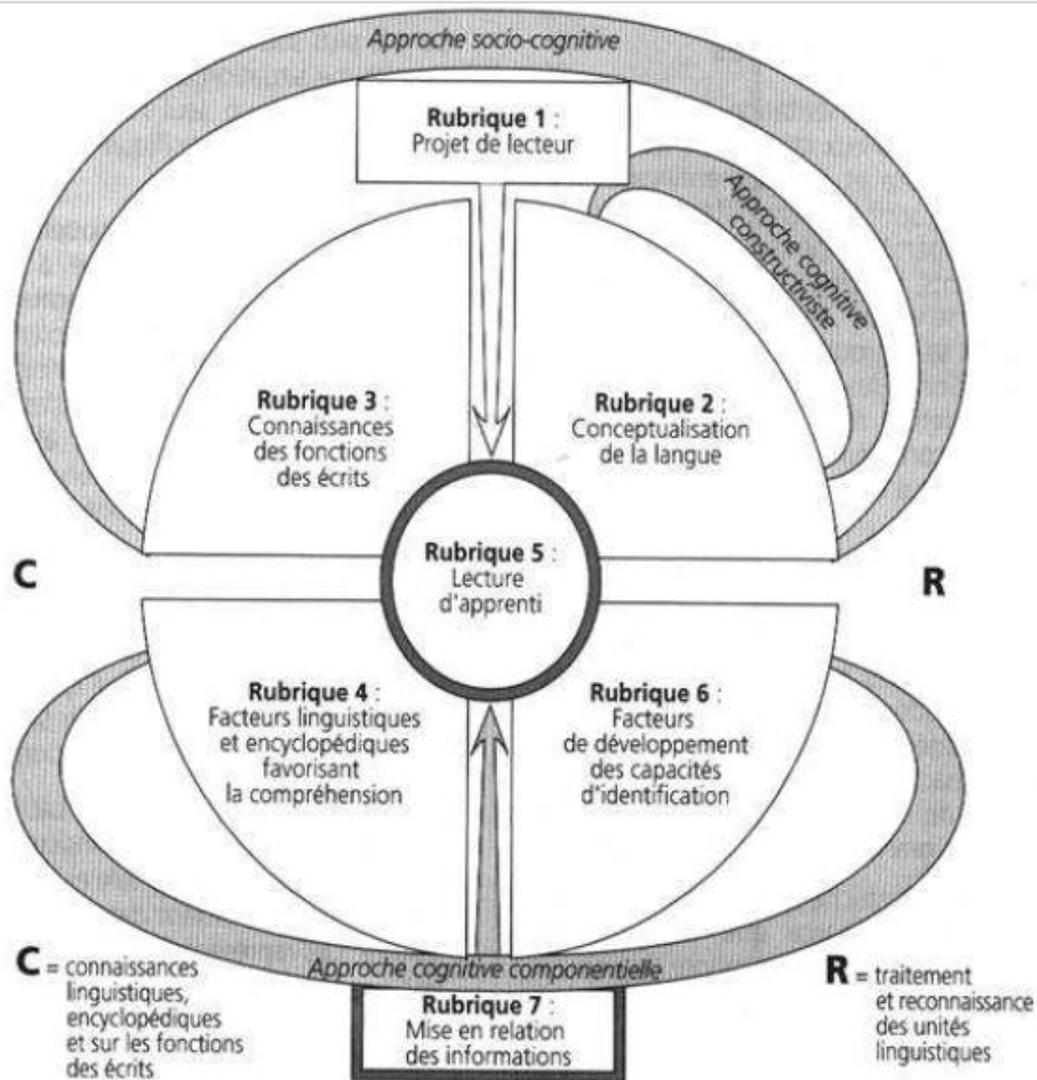
## **3. Evaluation de la lecture :**

Il y a deux types d'évaluation de la lecture.

### **3.1. Les tests de lecture :**

Généralement, ils se trouvent sous forme de batteries qui portent sur plusieurs composantes de l'acte de lire. Nous citons à titre d'exemple Batelem et Medial.

Medial Moniteur pour l'évaluation des difficultés de l'apprenti lecteur (Ouzoulias, 1995)



### 3.2. Les épreuves écrits:

L'épreuve est une étape finale d'une séquence (devoir), d'un projet ou un trimestre (composition) ou d'un palier (Examen de 5 AP, BEM, Baccalauréat dans le contexte algérien). Elle doit évaluer le niveau de maîtrise de la langue française à travers des performances pour renseigner sur les compétences de l'élève.

Cette évaluation porte sur le savoir lire (compréhension de texte) et le savoir écrire (production de texte) par rapport à une situation de communication donnée.

Ainsi, l'épreuve doit comporter deux parties :

#### 3.2.1. La compréhension de l'écrit

Cette partie a pour objectif d'évaluer la compréhension du texte à travers des questions qui s'appuient sur des marques textuelles.

### **3.2.1.1.Le choix du texte**

Le texte support de l'épreuve doit être ajusté au programmes et répondant à plusieurs critères :

#### **a- Sur le plan de la forme**

- un texte authentique extrait de supports proches du monde des apprenants,
- des références bibliographiques (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, source électronique...),
- une organisation typographique bien marquée,
- un modèle discursif étudié en classe (texte informatif, explicatif et prescriptif en 1<sup>ère</sup> année moyenne)

#### **b- Sur le plan du contenu**

- une unité de sens avec une progression respectant les règles de cohérence,
- une homogénéité thématique,
- un thème relevant de l'environnement de l'élève et adapté à son âge.

#### **c-Sur le plan linguistique**

- un niveau de langue accessible,
- un vocabulaire connu à 80% de l'élève.

### **3.2.1.2.Le choix des questions :**

Les questions doivent relever de niveaux différents :

**a- les questions de niveau 1 :** sont celles dont la réponse est dans le texte et portent sur

- la situation d'énonciation explicitée (Qui a écrit le texte ? D'où est extrait le texte ?...).
- un sous thème (personnages, lieu ...).

**b- les questions de niveau 2 :** sont celles dont les réponses demandent une identification d'indices et qui peuvent être :

- des pronoms personnels, démonstratifs, possessifs...
- des déterminants indéfinis possessifs, démonstratifs...
- la ponctuation : points, deux points, tirets, virgules, guillemets...

**c- Les questions de niveau 3 :** sont celles dont les réponses ne sont explicitées dans le texte. elles doivent être inférées du texte et consistent à construire des champs

lexicaux, donner des titres, rechercher des mots qui correspondent à des situations, etc. Ce sont des questions synthèse qui vérifient le degré de compréhension globale du texte.

### **3.2.1.3. Formulation de questions**

Les types de questions qui permettent d'évaluer la compréhension sont :

- le questionnaire à choix multiples(QCM)
- le texte lacunaire (exercice de complétion)
- la mise en relation (exercice d'appariement)
- le classement
- le repérage (relevé)

Elles doivent être indépendantes les unes des autres. Source (MEN, 2015)

### **3.2.1. Production écrite**

Cette partie de l'épreuve a pour objectif d'évaluer la compétence de production écrite. La tâche de l'élève est de mobiliser ses savoirs (apprentissages linguistiques et encyclopédiques) et un savoir-faire (typologie de textes, mise en texte ...).

Cette compétence de production écrite est évaluée à partir de critères qui se réfèrent aux éléments suivants :

- degré de maîtrise du code graphique,
- mise en page,
- pertinence des informations données,
- correction de la langue (syntaxe, orthographe, ponctuation...).

Pour cela, la formulation de la consigne est déterminante. Elle doit inscrire l'élève dans une situation de simulation globale en précisant les points suivants :

- l'objet exact (thème) de la production,
- le type de texte à produire (texte informatif, descriptif ou prescriptif...),
- la situation de communication,
- le volume du texte (nombre de phrases ou de lignes),
- les outils linguistiques à utiliser (temps, connecteurs...) (MEN, 2015).

## **4. Corriger une production écrite**

- **Critères d'évaluation** : élaborer un barème d'évaluation prenant en compte de façon distincte les compétences communicatives et les compétences linguistiques.

- **Codes de correction** : sélectionner les erreurs et baliser celles à faire corriger par l'apprenant.

### **Remédier aux erreurs**

- Fiche de correction collective : activité qui aide à la prise de conscience des erreurs.
- Version réécrite : réécrire un texte révisé fait partie de la stratégie de remédiation.

## Exemple d'une grille d'évaluation de production écrite

DOCUMENT RÉSERVÉ AUX CORRECTEURS

# Grille d'évaluation de la production écrite B2

## ÉCRIT ARGUMENTÉ

*Prise de position personnelle argumentée sous forme d'une contribution à un débat, lettre formelle, article critique...*

<b>Respect de la consigne</b> Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0.5	1	1.5	2					
<b>Correction sociolinguistique</b> Peut adapter sa production à la situation, au destinataire et adopter le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances.	0	0.5	1	1.5	2					
<b>Capacité à présenter des faits</b> Peut évoquer avec clarté et précision des faits, des événements ou des situations.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3			
<b>Capacité à argumenter une prise de position</b> Peut développer une argumentation en soulignant de manière appropriée points importants et détails pertinents.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3			
<b>Cohérence et cohésion</b> Peut relier clairement les idées exprimées sous forme d'un texte fluide et cohérent. Respecte les règles d'usage de la mise en page. La ponctuation est relativement exacte mais peut subir l'influence de la langue maternelle.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	

## COMPÉTENCE LEXICALE

<b>Étendue du vocabulaire</b> Peut utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0.5	1	1.5	2				
<b>Maîtrise du vocabulaire</b> Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions et le choix de mots incorrect se produisent sans gêner la communication.	0	0.5	1	1.5	2				
<b>Maîtrise de l'orthographe</b>	0	0.5	1						

## COMPÉTENCE GRAMMATICALE

<b>Choix des formes</b> A un bon contrôle morphosyntaxique. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4
<b>Degré d'élaboration des phrases</b> Peut utiliser de manière appropriée des constructions variées.	0	0.5	1	1.5	2				

NOM DU CORRECTEUR : .....

--	--	--	--	--	--

CODE CANDIDAT :

--	--	--	--	--	--

NOTE :

## **Bibliographie :**

**Barré De Miniac, Christine. 2000.** *le rapport à l'écriture aspects théorique et didactique.* Paris : Presse Universitaire de France, 2000.

**Boyer, Henri & All. 2001.** *Nouvelle introduction à la didactique du Français.* Paris : CLE International, 2001.

**Chauvau, Gérard. 2013.** Université Paris 5. *Univ-paris 5.* [En ligne] 2013. [Citation : 15 mars 2016.] [http://www.uvp5.univ-paris5.fr/TFL/AC/AffFicheT.asp?CleFiche=8000&Org=QUTH.](http://www.uvp5.univ-paris5.fr/TFL/AC/AffFicheT.asp?CleFiche=8000&Org=QUTH)

**Conseil de l'Europe. 2000.** *Cadre européen commun de référence pour les langues, apprendre, enseigner, évaluer.* Paris: Didier

**Colleta, Jean-Marc et Karcher, Gaëlle. 2012.** *Linguistique textuelle et didactique de l'écrit.* Paris : Cned, 2012.

**Cornaire, Claudette et Germain, Claud. 1999.** *Le point sur la lecture.* Montréal : CLE International, 1999.

**Cuq, Jean Pierre & All. 2003.** *Dictionnaire de Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde.* Paris : CLE International, 2003. p. 150.

**Cuq, Jean Pierre & Gruca, Isabelle. 2002.** *Cours de Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde.* Grenoble : PUG, 2002.

**Cuq, Jean Pierre et al. 2003.** *Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde.* Paris : CLE International, 2003.

**De Landsheere, Gilbert. 1974.** *Evaluation continue et examens: précis de docimologie.* Paris : Nathan, 1974.

**Dubois, Jean. 2002.** *Dictionnaire de Linguistique.* Paris : Larousse, 2002.

**Dubois, Jean et al. 1994.** *Dictionnaire de l'inguistique et des sciences du langage.* Paris : Larousse, 1994.

**Gausse, Marie. 2015.** Lire pour apprendre, lire pour comprendre. [éd.] ENS-Lyon. *Dossier de veille de l'IFÉ.* 26 Mai 2015, 101, pp. 1-28.

**Giasson, Joceline. 1990.** *La compréhension en lecture.* Montréal : Gaétin Morin, 1990.

**Hadji, Charles. 2012.** *Faut-il avoir peur de l'évaluation?* Bruxelles : De Boeck, 2012.

**Jamet, Eric. 1997.** *Lecture et réussite scolaire.* Paris : DUNOD, 1997. p. 56.

**Larousse. 2017.** s.l. : Larousse, 2017.

**Larousse/dictionnaires. 2018.** Larousse/dictionnaires de Français. *Larousse.* [En ligne] 31 mars 2018. [Citation : 31 Mars 2018.] [http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/texte/77624?q=texte#76703.](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/texte/77624?q=texte#76703)

**Lucas, Joelle. 2007.** LES MODELES DE LECTURE : HISTORIQUES DES METHODES. *ENEP*. [En ligne] 2007. [Citation : 25 Juin 2016.] <http://enep.ddec.nc/spip.php?article10>.

**Man-De Vriendt, Marie-Jeanne. 2000.** *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde*. Buxelles : De Boeck, 2000.

**Martinez, P.1996.** *La didactique des langues étrangères*. Paris: Que sais-je?

**Mialaret, Gaston. 1966.** *L'apprentissage de la lecture, étude psychologique*. Paris : Presse Universitaire de France, 1966.

**Moirand, Sophie. 1979.** *Situations d'écrit. Compréhension / production en français langue étrangère*. Paris : CLE International.

**Robert, Jean Pierre. 2008.** *Dictionnaire Pratique de Didactique du FLE*. Paris : OPHRIS, 2008.

**Rogiers, Xavier et De Ketele, Jean-Marie. 2010.** *L'école et l'évaluation*. Bruxelles : De Boeck, 2010.

Simon, J. P. (2008, Octobre 20). *Didactique et enseignement du Français*. Consulté le février 4, 2016, sur Jean Pascal Simon: <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article29>

[WWW.christianpuren.com](http://WWW.christianpuren.com)